



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP MENUISIER ALUMINIUM VERRE - NIVEAU 3



CAP MENUISIER ALUMINIUM VERRE

Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale
de Niveau 3 inscrit au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le titulaire de la spécialité "menuisier aluminium-verre" de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences dans le secteur du second-oeuvre dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation, de réhabilitation, de maintenance et de réparation. Il contribue également dans la mise en valeur esthétique des ouvrages dans le respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales et sécuritaires) dans tout type d'entreprise.

Dans le cadre de ses activités, il pourra :

- assurer la communication et la préparation d'une intervention
- réaliser et mettre en œuvre un ouvrage courant
- effectuer la maintenance des ouvrages et des équipements

LES DÉBOUCHÉS :

Menuisier aluminium

SUITE DE PARCOURS :

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

- BP Menuisier aluminium verre
- BAC PRO Ouvrages du bâtiment : métallerie

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration
Aide au petit équipements.
Participation à des concours.

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ILE DE LA RÉUNION





CAP Menuisier aluminium verre

NIVEAU 3

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

- Soit jeunes issus de la classe de 3^{ème}

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalence
Pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

Réaliser des opérations d'assemblage

Sécuriser son intervention

Assurer des opérations de dépannage
ou de maintenance d'ouvrages

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Education physique et sportive
- Prévention-santé-environnement
- Langue vivante étrangère
- Langue vivante (bloc facultatif)
- Mobilité (bloc facultatif)

DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

En apprentissage : Les examens sont validés par des épreuves d'évaluation en cours de formation, pour la partie pratique les évaluations se font en centre et en entreprise.

En formation continue : les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salle informatique, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

